

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON

Séance du 6 février 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 15	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 13

DATE DE LA CONVOCATION : 02 février 2023

L'an deux mil vingt-trois et le six février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Maire, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès,

Etaient présents : NELIAS Agnès, AIGLON Olivier, BARNOUD Frédérique, DAVIRON RADIX Jocelyne, RULLIAT Christian, CAFFIER Fabien, FOURDIN Fabrice, LHOPITAL Guy, BELTRAN Yves, DURAND Pierre.

Etaient absents : DEJOUR Valérie (pouvoir à DURAND Pierre), RECOLLON Chantal (pouvoir à CAFFIER Fabien), CHABRAN Fanny (pouvoir à BARNOUD Frédérique), GLEREAN Thibault, BLUM Virginie

Secrétaire de séance : AIGLON Olivier

D/2023-023

Objet de la délibération : Conditions de recrutement des vacataires

Afin d'effectuer certaines tâches spécifiques et discontinues, la commune peut avoir besoin de recourir à des vacataires.

Madame la Maire expose qu'une délibération est proposée permettant de synthétiser les différents types de vacations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION,

APPROUVE les conditions de recrutement des vacataires, à compter du 10 février 2023, comme suit :

- Service du repas au restaurant scolaire : paiement forfaitaire de 12.50 € brut par heure effectuée,
- Vacations périscolaires : paiement forfaitaire de 12.50 € brut par heure effectuée.
- Vacations Espace jeunes : paiement forfaitaire de 12.50 € brut par heure effectuée.
- Vacations de nettoyage de locaux : paiement forfaitaire de 12.50 € brut par heure effectuée.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets des exercices correspondants,

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Madame la Maire,



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 23 FEV. 2023

Publication ou notification du : 23 FEV. 2023

Publication site internet le : 23 FEV. 2023

Affichage liste des délibérations le : 09/02/2023